

**FORMATION CONTINUE**

# Inventaire des systèmes électrotechniques (GSE) - MTMD

## PRÉSENTATION

Cette formation est offerte par le **Centre de développement professionnel de la Faculté de génie.**

### Contexte

L'inventaire est une étape importante du cycle de vie des systèmes électrotechniques. Un inventaire à jour permet d'assurer une gestion efficace du parc de systèmes électrotechniques sous la responsabilité du Ministère. Pour ce faire, c'est le système ministériel de gestion des systèmes électrotechniques (GSE) qui est utilisé.

### Présentation

- Maîtriser les notions importantes concernant l'inventaire et le processus de gestion des systèmes électrotechniques;
- Expliquer le fonctionnement du module *inventaire* du système ministériel de gestion des systèmes électrotechniques (GSE).

### Public cible

Ingénieur(e)s et technicien(ne)s responsables de la saisie et de la correction de l'information relative à l'inventaire des systèmes électrotechniques

Ces formations en structure s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du ministère des Transport et de la Mobilité durable et à certains organismes publics.

**DURÉE****19.5 heures****TARIF RÉGULIER****1 650 \$****TARIF PRÉFÉRENTIEL****1 500 \$****OÙ ET QUAND Dates à  
venir****Renseignements**

450 463-1835, poste  
61710

1 888 463-1835, poste  
61710 (sans frais)

## Condition d'accès

Cette formation est obligatoire dans le cadre des Contrats à exécution sur demande avec plusieurs prestataires (CEDPP) pour des mandats d'inventaire et d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier. Elle s'adresse plus spécifiquement :

- Au chargé de projet, à l'ingénieur responsable de l'inspection et au technicien dédié à l'inventaire des structures de signalisation et à l'inspection générale des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation;
- Au technicien dédié à l'inventaire des systèmes électrotechniques.

**Ce cours est préalable à la formation «Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS)», pour ceux qui veulent se qualifier pour faire de l'inspection des systèmes électrotechniques.**

## Note

La formation et l'examen se tiendront entièrement **en ligne via la plateforme Teams.**

### Matériel nécessaire pour le cours :

- Manuel d'inventaire des systèmes électrotechniques et l'aide en ligne du système ministériel de gestion GSE (**fourni en version électronique seulement**)
- Les participants peuvent imprimer la documentation s'ils le souhaitent
- Ordinateur avec **caméra active (obligatoire)**
- Ordinateur avec **deux écrans (recommandé)**

### Précisions sur l'examen :

- **La version papier** et la **version numérique** des manuels sont acceptées durant l'examen
- Seule la documentation associée à la formation est autorisée durant l'examen
- **Les cellulaires sont interdits durant l'examen.**

*Examen en ligne (Teams), le 13 mars de 13 h 30 à 14 h 45 (durée : 1 h 15)  
(Il faudrait vous connecter 30 minutes d'avance pour la vérification des identités).*

## CONTENU

### Contenu

- Notions de système;
- Site;
- Site principal;
- Élément;
- Attribut et contexte;
- Règles et principes établis pour l'identification;
- Saisie et mise à jour de l'inventaire des équipements électrotechniques;
- Processus de gestion des systèmes électrotechniques et formulaires disponibles.
- Utilisation et exploitation efficaces du module inventaire du système GSE;
- Création/modification de systèmes à l'inventaire;
- Impression des rapports et autres fonctionnalités.

## TARIFS ET HORAIRE

### Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription hâtive	1 500,00 \$
Inscription régulière	1 650,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Le tarif hâtif se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut :

- Les frais d'inscription;
- Les frais de gestion du dossier;
- Le matériel pédagogique.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

### Politique d'annulation et d'abandon

## ACCREDITATION OU PARTENARIAT

## Accréditation

### Ministère des Transports et de la Mobilité durable



En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. **\*Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**